

**Conférence « Compétences multilingues pour une réussite
professionnelle et sociale en Europe »
Varsovie, les 28 et 29 septembre 2011**

DECLARATION

1. Les 28 et 29 septembre s'est tenue à Varsovie la conférence « Compétences multilingues pour une réussite professionnelle et sociale en Europe » organisée par la présidence polonaise du Conseil de l'UE et la Commission européenne. La conférence a été consacrée au rôle des langues dans la préparation des citoyens à fonctionner dans une Europe multilingue et multiculturelle.
2. A la conférence ont participé les experts dans le domaine de l'enseignement des langues provenant des Etats membres de l'Union européenne, les enseignants et les professeurs des universités, les représentants des centres de recherche, des agences nationales du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, les coordinateurs du Label européen des langues, les employés de l'institution qui s'occupent de l'enseignement des langues étrangères, de la formation et du perfectionnement des enseignants, des associations de traducteurs, les étudiants ainsi que les représentants des institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.
3. Les participants à la conférence :
 - a) ont exprimée leur satisfaction du fait que la conférence a traité d'une manière universelle les différents aspects de l'éducation linguistique, y compris notamment l'enseignement maternel et primaire, l'enseignement dans les classes multiculturelles, l'enseignement professionnel, la formation pour la mobilité, l'internationalisation de l'enseignement supérieur et les besoins du marché des services linguistiques ;
 - b) ont souligné que la création en 2001 par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe de la Journée européenne des langues a largement contribué à sensibiliser les Européens à l'importance des compétences linguistiques ;
 - c) ont exprimé leur conviction que les projets réalisés dans le cadre du concours Label européen des langues promeuvent la pluralité linguistique de l'Europe, constituent une base importante des meilleures pratiques

innovantes dans l'enseignement des langues, enrichissent et rendent plus attrayantes les pratiques nationales de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères grâce à la mise en œuvre des programmes de formation linguistique, des méthodes d'enseignement innovantes et l'utilisation des technologies de communication modernes ;

- d) ont apprécié les réalisations de la Commission européenne et des Etats membres dans le domaine du multilinguisme, notamment „le paquet linguistique” adopté en été 2011 ;
 - e) ont demandé d'assurer une place adéquate de la promotion d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangères dans la nouvelle génération des programmes de l'UE concernant l'éducation et les jeunes;
 - f) ont exprimé l'opinion que la constitution par la Commission européenne d'un Groupe de travail permanent sur les langues contribuerait à renforcer la coopération, l'échange des expériences et des bonnes pratiques entre les Etats membres dans le domaine du multilinguisme et permettrait une meilleure préparation des citoyens à la mobilité éducative et professionnelle.
4. La conférence a souligné qu'une bonne connaissance des langues étrangères et la capacité de les utiliser sont aujourd'hui une compétence clé indispensable pour fonctionner dans le monde contemporain et sur le marché de travail. Cette compétence augmente les chances éducatives des jeunes et la mobilité professionnelle des adultes. Les conclusions des travaux des groupes de discussion ont confirmé que le multilinguisme constitue non seulement le patrimoine de l'Europe mais aussi l'opportunité de créer une société ouverte, respectant la diversité culturelle et prête à coopérer.

Varsovie, le 29 septembre 2011